



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 72

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} BRAUN propose la première lecture du projet de loi 241 — *Loi sur la Fête des grands-parents/The Grandparents' Day Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre à envisager de revenir sur sa décision d'augmenter de cinq pour cent la franchise du Régime d'assurance-médicaments tel qu'il est prévu dans le budget de 2008, de réduire la bureaucratie dans le domaine des soins de santé comme il l'avait promis et d'affecter les économies ainsi réalisées au Régime d'assurance-médicaments et à l'amélioration des soins aux patients. (V. Lockery, A. Ammeter, S. Weidman et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage fortement d'accorder la priorité au financement et à la dotation en personnel d'un établissement de soins de longue durée de 100 lits afin que les clients ne soient pas exposés à des conditions dangereuses et que les lits du Centre de santé Boundary Trails demeurent disponibles pour les patients nécessitant des soins actifs plutôt que pour les clients en attente d'hébergement. (L. Friesen, H. Schegel, J. Wiebe et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de paver la partie de la chaussée non revêtue de la route provinciale n° 340 située au sud de la base des Forces canadiennes de Shilo en direction de Wawanesa. (B. Gullett, A. Coveney, G. Judson et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement néo-démocrate à coopérer afin que les Manitobains apprennent pourquoi le gouvernement n'a pas agi malgré ce qu'il savait et à envisager de tenir une enquête publique sur le fiasco du Fonds Crocus. (E. Collins, I. Collins, J. Cesmystruk et autres)

M. BOROTSIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse envisage de cesser de financer l'éducation au moyen de taxes scolaires et d'impôts destinés à l'enseignement prélevés à l'égard de toutes les propriétés au Manitoba et qu'il envisage de trouver une source de financement plus équitable, telle que les revenus généraux, en conformité avec l'obligation constitutionnelle de la province du Manitoba de financer l'éducation. (K. Kiselbach, L. Kiselbach, G. Lysen et autres)

M. STRUTHERS, *ministre de la Conservation*, fait une déclaration au sujet de la Semaine nationale des forêts qui se déroule du 21 au 27 septembre 2008.

M^{me} STEFANSON et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} BLADY, MM. BRIESE et JHA, M^{me} DRIEDGER ainsi que M. NEVAKSHONOFF font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. FAURSCHOU formule un grief.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* LEMIEUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 47 — *Loi sur la Société CentrePort Canada/The CentrePort Canada Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HAWRANIK pour la reprise du débat.

MM. MAGUIRE, PEDERSEN, EICHLER et BOROTSIK, M^{me} MITCHELSON, M. GERRARD, M^{me} TAILLIEU ainsi que MM. LAMOUREUX et CULLEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 48 — *Loi modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 48.

(Document parlementaire n° 75)

Lundi 22 septembre 2008

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 46 — *Loi sur le financement fiscal de la revitalisation urbaine/The Community Revitalization Tax Increment Financing Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HAWRANIK pour la reprise du débat.

M. MAGUIRE exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes